

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Excusés : Madame GONNET, Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 13/10/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Objet : VIREMENT DE CREDITS – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a été omis de facturer depuis plusieurs années la mise à disposition de la salle Montebelle dans le cadre du centre de loisirs à la CCJLVD et qu'il y a eu des dépenses d'entretien des logements communaux plus importants que ceux prévus au budget en fonctionnement. Il propose d'abonder les recettes et les dépenses correspondants au budget par une écriture budgétaire. Il propose donc les opérations suivantes :

ARTICLE	BUDGET 2022	DM 2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION NOUVELLE
RF 752	52 600.00 €		10 000.00 €	0 €	62 600.00 €
DF 615228	800.00 €		10 000.00 €	0 €	10 800.00€

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ces différents points.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les virements de crédits proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, VALBELLE le 27 octobre 2022,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

